

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Document mis en ligne le 06 octobre 2023 sur le site internet de la Ville

23-09-170

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Laurent KERMABON pouvoir à Julie DUMONT, Michel GALAND pouvoir à Régis GRELOT, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Emmanuelle MERIT

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

PATRIMOINE

DÉNOMINATION SUR LE SITE DE LA NOUVELLE GENDARMERIE DE LIBOURNE D'UNE RUE "MAURICE DRUON" ET "JOSEPH KESSEL" ET DE LA FONTAINE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS "FONTAINE DU CHANT DES PARTISANS"

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales

Considérant que le site de l'ancien collège château gaillard, situé boulevard Quinault dans le quartier sud, a fait l'objet d'une première restructuration en accueillant la maison des associations et des locaux pour la pratique des associations fin 2012,

Considérant que le restant du site accueil depuis juin dernier la nouvelle gendarmerie ainsi que les logements des gendarmes,

Considérant que la connexion et l'aménagement de ce site sont désormais terminés, en activité et connectés au quartier

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- décide de donner d'une part le nom suivant à la voie nouvelle qui dessert les locaux de la gendarmerie et d'autre part à la fontaine qui borde la Maison des associations :

- **Rue Maurice DRUON et Joseph KESSEL**

La ville souhaite dénommer cette voie "rue Maurice Druon et Joseph Kessel " : afin de rendre hommage à deux académiciens et résistants français.

Maurice Druon (1918-2009), homme politique et écrivain prolifique qui s'est particulièrement illustré par la saga historique "Les Rois Maudits". Il fut entre 1973/1974 ministre des Affaires culturelles sous Georges Pompidou.

Et son oncle Joseph Kessel (1898-1979), aviateur, journaliste-reporter et auteur à succès avec notamment le roman "Le Lion".

Alors qu'ils sont tous deux exilés à Londres en 1943, ils écrivent les paroles du plus célèbre des chants de la Résistance française : "Le Chant des partisans".

- **Fontaine DU CHANT DU PARTISANS**

2023, marque les 80 ans du plus célèbre des chants de la Résistance française : « Le Chant des partisans », connu aussi sous le nom de « Chant de la Libération », est interprété pour la première fois le 30 mai 1943, par Germaine Sablon (1899-1985). Ecrit par les résistants Maurice Druon (1918-2009) et son oncle Joseph Kessel (1898-1979) sur une musique composée par Anna Marly (1917-2006), il devient l'indicatif de l'émission de radio de la BBC « Honneur et Patrie », à destination de la Résistance intérieure, avant de devenir quelques mois plus tard l'hymne de la Résistance française.

- approuve la dénomination de la voie, depuis l'accès à la maison des associations jusqu'à l'entrée de la gendarmerie : Rue Maurice DRUON et Joseph KESSEL et la dénomination de la fontaine « : fontaine chant des partisans »

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 05.10.2023 et de la publication, le 06.10.2023
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



Délibération conseil municipal 29/09/2023 : Dénomination voie « rue Maurice Druon et Joseph Kessel » et « Fontaine chant des partisans »